



DIRECTION GENERALE

Monsieur MOUGET Emmanuel Président
du club SCORPIONS HOCKEY MULHOUSE
ADHM

Monsieur DIONNET Jean Pierre
Président du club NANTES ATLANTIQUE
HOCKEY GLACE

Issy les Moulineaux, le 24 novembre 2008

Messieurs,

Suite à l'incident survenu lors de la rencontre Mulhouse-Nantes du 15 novembre 2008, le match ayant été interrompu, le Bureau Directeur de la FFHG a décidé lors de sa réunion du 21 Novembre dernier que :

- Le match devra être repris à partir de son interruption
- Le match aura lieu le **25 janvier 2009**, le lendemain du match Nantes-Mulhouse
- Les frais supplémentaires seront à la charge du club de Mulhouse à l'exception des coûts de glace et d'arbitrage qui seront à la charge du club de Nantes dans la mesure où celui-ci n'a pas à se déplacer et à l'avantage de la glace
- Les équipes devront être constituées des mêmes joueurs que ceux présents sur la feuille de match du 15 Novembre 2008, à l'exception des joueurs éventuellement suspendus pour une période exprimée en mois
- Le résultat du match sera retiré du site internet fédéral puisque ce résultat n'est pas définitif

Nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier,

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Eric ROPERT
Directeur Général

Copie : Bureau Directeur FFHG
Richard GOLAZ, Président de la Commission D1-D2-D3